



Centre
de services scolaire
des Portages-
de-l'Outaouais



Société des écoles du monde du BI
du Québec et de la francophonie

Politique d'évaluation

Mission et vision

L'École internationale du Mont-Bleu, en lien avec le Programme de formation de l'école québécoise, a pour mission dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant apte à entreprendre et à réussir un parcours scolaire. Par notre mission, nous encourageons les élèves à développer leur curiosité intellectuelle, leurs connaissances et leur sensibilité nécessaires à bâtir un monde meilleur et plus paisible. Aussi, pour permettre ce développement global de l'apprenant, une politique d'évaluation est créée afin d'harmoniser et d'uniformiser les pratiques évaluatives pour que celles-ci soient au service de l'apprentissage.

Politique de l'IB

Notre politique s'accorde avec la philosophie, la mission et les normes de mise en œuvre et applications concrètes de l'IB. (Approches de l'évaluation 3.1 – L'établissement scolaire administre l'évaluation conformément aux règlements de l'IB et/ou à la documentation du programme en vigueur. (0404-03-0100)

Culture 5.1 – L'établissement scolaire met en œuvre et revoit une politique d'évaluation qui clarifie sa philosophie et est conforme à la philosophie de l'IB en matière d'apprentissage et d'évaluation des élèves. (0301-05-0100)

Culture 5.2 – Dans sa politique d'évaluation, l'établissement scolaire indique l'ensemble des exigences locales et des exigences imposées par l'IB, et présente la manière dont il respecte ces exigences. (0301-05-0200)

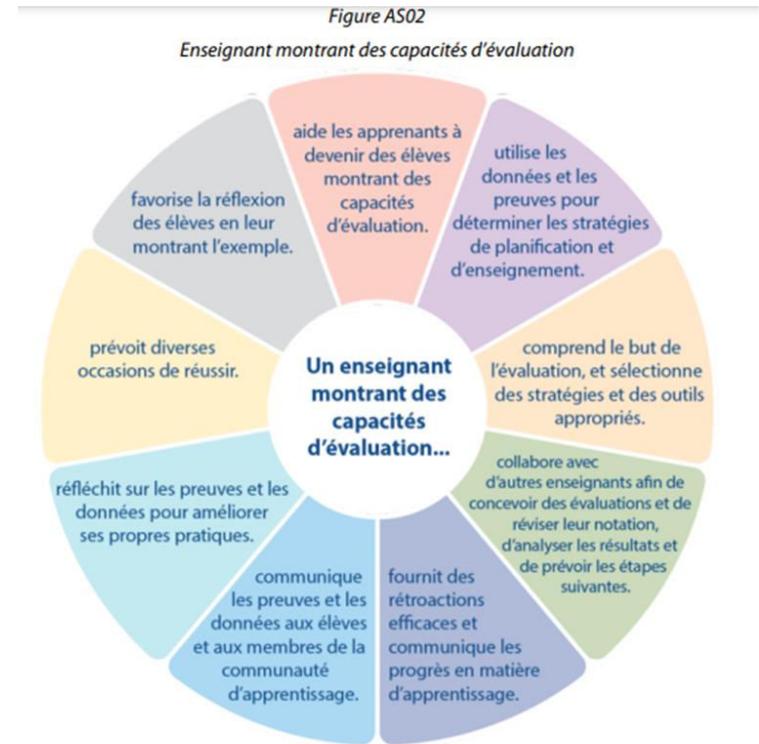
Selon le Programme de l'école québécoise et le programme primaire de l'IB, les matières suivantes font l'objet d'évaluation : français (lecture, écriture, communication orale), mathématique (résolution de problèmes et concepts), univers social, sciences, éthique et culture religieuse, arts plastiques, musique, anglais, espagnol puis éducation physique et à la santé. De plus, nous observons les manifestations des qualités du profil de l'apprenant, l'acquisition des différentes approches de l'apprentissage et la compréhension des concepts reliés à la recherche. Sous forme de commentaires qualitatifs, une rétroaction est donnée concernant le développement de « compétences autres » du Programme de l'école québécoise.

Culture 5.3 – Dans sa politique d'évaluation, l'établissement scolaire décrit les droits et les responsabilités de tous les membres de la communauté scolaire, et indique clairement ce qui constitue une bonne pratique d'évaluation. (0301-05-0300)

Pour ce faire, les membres de la communauté d'apprentissage jouent un rôle important afin d'établir les critères d'évaluation, communiquer les objectifs et assurer une **approche rétrospective**. Ainsi, les principaux évaluateurs restent les titulaires de classe et les enseignants spécialistes. Toutefois, nous jugeons essentiel que l'élève puisse avoir une place active en participant à l'évaluation et en réfléchissant sur ses apprentissages par l'entremise de rétroactions diverses et le plus souvent possible, immédiates. Il est alors capable de s'autoréguler, de se fixer des objectifs d'apprentissage et de prendre de meilleures décisions afin d'atteindre ces objectifs. De plus, les enseignants planifient l'évaluation, y réfléchissent et la révisent, et ce, de manière collaborative. Puis, ils se perfectionnent sur l'évaluation efficace. Nous avons un grand souci d'inclure les parents davantage dans le processus d'évaluation afin qu'ils soutiennent l'apprentissage de leur enfant et qu'ils puissent aussi contribuer à son plaisir d'apprendre.

https://resources.ibo.org/data/learning-and-teaching_899fc563-3f16-4ad6-89c7-f60983c9d6d3/learning-and-teaching-fr_63d938fb-d7da-49e5-b159-7b9e9a392f86.pdf

Document IB, L'apprentissage et l'enseignement, p.82



Culture 5.5 – Dans sa politique d'évaluation, l'établissement scolaire décrit l'importance de l'évaluation pour l'apprentissage et le développement continu. (0301-05-0500)

Selon le PP, l'évaluation fait partie intégrante de l'enseignement et de l'apprentissage. Elle guide les apprenants à acquérir des compétences comme les connaissances, la compréhension de concepts, la maîtrise de l'approche de l'apprentissage, le développement des attitudes (dispositions) et la décision de passer à l'action. L'évaluation permet de fournir à l'élève une rétroaction sur son processus d'apprentissage. Dans notre établissement, nous privilégions donc l'évaluation de ces 5 éléments essentiels et celle du **profil de l'apprenant**.

Quelques précisions :

ÉVALUATION EFFICACE

L'évaluation efficace est un processus réfléchi et élaboré par tous les membres de la communauté. Elle doit faire preuve d'**authenticité** afin d'établir des liens avec le monde réel pour favoriser l'engagement et l'implication des apprenants. Les objectifs d'apprentissages établis, les critères de réussite et le processus d'apprentissage chez les élèves doivent être **clairs et spécifiques**. Les enseignants sont également amenés à utiliser une large gamme d'outils et de stratégies afin de faire un portrait complet des apprentissages de leurs élèves. Cette **diversité** d'évaluations est, bien sûr, adaptée aux objectifs poursuivis. Les évaluations se concentrent sur le progrès des apprenants plutôt que sur les accomplissements et les résultats. C'est la **priorité donnée au développement**. Les processus et l'élaboration des évaluations se font en **collaboration** entre les enseignants et les élèves. Des dialogues fréquents et continus sur le processus d'apprentissage et d'évaluation permettent une **interaction** entre chacun des membres de la communauté qui est impliqué. Finalement, en fournissant des **rétroactions** fréquentes et immédiates sur l'apprentissage actuel, les apprenants peuvent assimiler ce qui leur est essentiel pour leurs apprentissages futurs et ainsi voir leur motivation accroître pour prendre l'**initiative de passer à l'action**.

L'évaluation formative :

- est au cœur du processus d'apprentissage;
- permet une progression des apprentissages en fournissant une rétroaction pertinente, régulière et fréquente;
- améliore les connaissances des apprenants en les amenant à agir en se donnant des défis liés à leurs difficultés;
- permet à l'enseignant d'agir en réajustant son enseignement;
- permet à l'élève de s'autoréguler en prenant conscience de ses forces et de ses défis afin de développer les outils et les stratégies pour s'améliorer (prendre en main son processus de réussite);
- permet aux parents de voir des preuves de l'apprentissage et du développement de l'élève, de comprendre les progrès de l'élève et d'avoir des occasions de soutenir et de célébrer l'apprentissage de l'élève.

Tâche sommative :

- n'est plus obligatoire dans les modules de recherche. Les enseignants décident en équipe-niveau de la conserver pour certains modules;
- s'effectue à la fin du processus d'apprentissage;
- oriente l'apprentissage des élèves;
- mesure la compréhension de l'idée maîtresse;
- démontre la progression des dispositions des élèves (attitude);
- incite les élèves à passer à l'action.
- incite les élèves à devenir des chercheurs, à être curieux et créatifs.

Notre vision de l'évaluation efficace :

Elles permettent aux élèves :

- de démontrer un éventail de connaissances, de progression dans le développement des approches de l'apprentissage, ainsi que la compréhension des concepts;
- de comprendre et de connaître à l'avance les critères pour la production d'un travail;
- de prendre part à la réflexion, à l'autoévaluation et à l'évaluation par les pairs;
- d'analyser leur apprentissage et de comprendre ce qui doit être amélioré en leur fournissant une rétroaction sur leurs forces et leurs défis.

Elles permettent aux enseignants :

- d'orienter chaque étape du processus d'enseignement et d'apprentissage;
- d'établir des critères pour obtenir un travail ou un produit de qualité;
- de recueillir des preuves à partir desquelles ils pourront tirer des conclusions solides;
- de fournir des preuves qui peuvent être transmises efficacement et comprises par toute la communauté scolaire;
- de tenir compte d'une grande variété de styles d'apprentissage, d'aptitudes et des différents contextes culturels en lien avec notre politique d'inclusion.

Elles permettent aux parents :

- de voir des preuves de l'apprentissage et du développement de l'élève;
- de comprendre les progrès de l'élève;
- d'avoir des occasions de soutenir et de célébrer l'apprentissage de l'élève.

	PRINCIPES (POURQUOI) Pourquoi l'évaluation prend-elle cette forme dans notre établissement?	ACTIONS (COMMENT) Quelles actions nos principes nous poussent-ils à entreprendre en matière d'évaluation?
PLANIFICATION / APPRENTISSAGES	<p>L'évaluation a pour premier objectif d'offrir de la rétroaction à l'enfant sur son cheminement afin d'orienter la planification de l'enseignement dans le but de faciliter et d'améliorer l'apprentissage.</p> <p>Les enseignants doivent réfléchir sur les preuves d'apprentissage qu'ils recueilleront. De plus, ils doivent assurer la continuité du processus d'apprentissage du début à la fin du parcours primaire de l'élève.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Planification coopérative des activités d'enseignement et des tâches évaluatives par niveau (module de recherche) en ayant toujours en tête une intention bien précise (idée maîtresse) • Planification globale • Rencontres collaboratives par cycle (CAP) • Définition des intentions pédagogiques et des critères d'évaluation avec les élèves (pour les modules) • Participation active des élèves
ZONE PROXIMALE DE DÉVELOPPEMENT	<p>Il importe de déterminer les niveaux actuels de connaissance et d'expérience des élèves avant de commencer un nouvel apprentissage.</p> <p>La zone proximale de développement est différente pour chaque élève et chaque domaine d'apprentissage, car elle dépend des aptitudes, du développement des approches de l'apprentissage et des connaissances préalables de chacun.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification des connaissances antérieures (étapes du S) • Modélisation • Construction de cartes conceptuelles • Récupérations et 2^e palier d'intervention sur des besoins spécifiques • Lecture nivelée et projet PEP • Manipulations syntaxiques et mathématiques
ÉVALUATION FORMATIVE	<p>L'apprentissage et l'enseignement sont régulés à partir des données probantes provenant des évaluations formatives données par les enseignants tout au long de l'année.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Grilles d'évaluation • Observations • Discussions • Entrevues • Dictées • Situations d'apprentissage (SA) • Notes évolutives • Modélisation • Évaluations par les pairs • Rétroactions (orale ou écrite) • Fiches d'appréciation • Évaluation de la compréhension de l'idée maîtresse lors d'un module de recherche

PROGRESSION DES ÉLÉMENTS ESSENTIELS DU PP	<p>Étant une école autorisée d'appliquer le Programme primaire, il nous importe de vérifier la progression du développement des qualités du profil de l'apprenant de l'IB, du développement des approches de l'apprentissage, de l'acquisition de connaissances, de l'amélioration à poser des questions et finalement la capacité à passer à l'action.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Outils de consignation où chaque élève intègre plusieurs travaux démontrant le développement des approches de l'apprentissage, des qualités du profil de l'apprenant, des preuves d'apprentissage durant le module de recherche et des réflexions liées aux concepts. • L'exposition des élèves de 6^e année.
AUTOÉVALUATION	<p>Pour nous acquitter de notre mission qui est de former des apprenants engagés, respectueux et intègres, les élèves doivent être en mesure de s'autoévaluer de façon réfléchie sur leurs apprentissages dans le but de s'adapter et d'améliorer leur apprentissage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Retours réflexifs (ex. : journal de bord) • Discussions • Autoévaluations (observation des forces et défis personnels) • Évaluation par les pairs
ÉVALUATION SOMMATIVE	<p>À la fin de tout apprentissage, il nous importe de vérifier la compréhension et la maîtrise des concepts enseignés de façon la plus représentative et significative.</p> <p>« On évalue ce qu'on enseigne et de la façon dont on l'a enseigné! »</p> <p>Pour ce faire, il est important que les critères d'évaluation soient connus et parfois créés en collaboration avec les élèves, dès le départ.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluations sommatives directement en lien avec les concepts enseignés • Situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) • Situations d'évaluation (SÉ) • Présentations orales • Recherches • Présentations diverses (maquette, livre, pièce de théâtre, courte vidéo, etc.) • Épreuves ministérielles ou du Centre de services scolaire • Entrevues
DIFFÉRENTIATION PÉDAGOGIQUE	<p>Quels que soient les connaissances, les attentes pour chaque niveau, les aptitudes ou les compétences évaluées, nous sommes conscients du fait qu'il existe de nombreuses façons possibles et valables dont l'élève peut nous montrer sa compréhension de ces éléments. Cela permet de se concentrer sur les progrès de chaque élève plutôt que sur ses accomplissements par rapport à d'autres.</p>	<p><u>Flexibilité :</u> Nous n'exigeons pas que les connaissances et les aptitudes de tous les élèves soient évaluées toujours de la même manière, car nous sommes conscients que l'important est de savoir si l'élève a compris, et non pas de demander à tous les élèves de montrer leur compréhension exactement de la même façon. Nous valorisons et validons diverses formes d'évaluation, qui sont souvent variées et créatives.</p> <p><u>Adaptation et modification :</u> *Veuillez-vous référer à la <i>Politique des besoins éducationnels spéciaux et à la politique d'inclusion.</i></p>
ÉVALUATION DES PRATIQUES D'ENSEIGNEMENT	<p>Les enseignants deviennent plus efficaces lorsqu'ils sont disposés à découvrir activement les progrès des élèves, en vérifiant ce que ces derniers savent, comprennent et peuvent faire. Les enseignants se renseignent sur l'apprentissage des élèves afin d'évaluer leur propre pratique en tant que</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement du 1^{er} palier en concertation avec l'équipe niveau • Répétition du 1^{er} palier au besoin • Enseignement du 2^e palier en concertation avec les enseignants niveaux et l'orthopédagogue • 3^e palier au besoin avec l'orthopédagogue

	professionnels de l'éducation. Ils adaptent constamment leur enseignement afin de mieux soutenir l'apprentissage individuel et collectif.	
COMMUNICATION	Les données provenant de l'évaluation sont importantes non seulement pour les enseignants, mais également pour toute la communauté d'apprentissage afin d'être transparent quant à la progression de l'apprentissage, les accomplissements des élèves et les domaines à améliorer.	<p>Nous communiquons régulièrement les données provenant de l'évaluation aux élèves, aux parents et à la direction.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Normes et modalités des évaluations • Quatre communications officielles durant l'année • Bulletin régi par le ministère de l'Éducation remis aux parents • Présentation du portfolio ou du dossier de l'apprenant selon certains niveaux • Rétroactions écrites sur des évaluations • Rencontres de parents • Communication par courriel, par téléphone ou par notes

PROCESSUS DE RÉVISION

La politique d'évaluation de l'établissement sera révisée par la direction pédagogique composée de la direction de l'école et de la coordonnatrice du PP ainsi que des enseignants siégeant sur le comité Inter. Le comité pédagogique peut être consulté dans cette démarche de révision si le besoin s'en fait ressentir. Lors de cette révision, les membres s'assureront que tout ce qui a été établi dans cette politique s'applique toujours afin de faire les modifications nécessaires pour l'année suivante. La politique d'évaluation sera diffusée sur le site internet de l'école et sera disponible pour l'ensemble du personnel de l'établissement.

SOURCES

1. Guide de l'évaluation de la mise en œuvre des programmes (IB)
2. L'évaluation dans le programme primaire (IB) : https://resources.ibo.org/worksplpy_11162-514657lang=en&root=1.6.2.12.5.3&alang=fr
3. Politique d'évaluation de l'École internationale du Vieux-Longueuil
4. Programme de formation de l'école québécoise – volet primaire
5. Anciennes politiques d'évaluation de l'École internationale du Mont-Bleu